

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 528

Artikel: Le Jubilé du Conseil international des femmes à Edimbourg : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour sauver la paix

Conférence contre le bombardement des villes ouvertes

Cette Conférence, convoquée à Paris, les 23 et 24 juillet dernier par le R. U. P. a réuni près d'un millier de délégués, venus de 34 pays différents, et représentant les tendances et les milieux les plus divers: écrivains, aviateurs, anciens combattants, ouvriers, coopérateurs, tous venus exprimer leur horreur et leur indignation à l'égard de cette barbarie des temps modernes. Beaucoup de femmes parmi les délégués, venues aussi bien d'Espagne républicaine que des milieux conservateurs britanniques, telle la duchesse d'Atholl, ou des milieux intellectuels et religieux des Etats-Unis, telle Miss Wooley, ancienne doyenne d'Université.

Sous la présidence toujours ferme de Lord Cecil, des discussions eurent lieu en plusieurs sessions. Deux d'entre elles furent consacrées à des exposés de nature plus générale, et deux autres à l'élaboration de résolutions. Voici les points les plus importants de celles-ci, puisque nous ne pouvons, faute de place, les publier in extenso et devons nous borner à en résumer l'essentiel:

I. Résolution générale

La Conférence constate que la politique mondiale s'éloigne de plus en plus des quatre principes qui ont servi de base au R. U. P.: Respect des traités, limitation générale des armements, sécurité collective, procédure permettant le règlement pacifique de tous les problèmes internationaux. Elle constate également que cet éloignement a pour conséquence des guerres d'agression dont la barbarie s'accroît chaque jour.

La Conférence estime qu'une organisation plus rationnelle et plus équilibrée de la vie économique réduirait les causes de conflits et de

guerre; elle juge que ce problème doit être lié à celui de la sécurité collective, et croit que ces deux problèmes ne seraient résolus de façon satisfaisante sans la coopération des Etats-Unis. Elle charge le Bureau du R. U. P. de les mettre tous deux à l'ordre du jour d'une prochaine Conférence.

II. Résolution de la Sous-Commission de ravitaillement

La Conférence, pour intensifier et augmenter l'aide apportée par les nations du monde aux peuples victimes d'une agression, décide à cet effet la constitution par le R. U. P. d'une Commission universelle d'aide. Cette Commission devra s'appuyer sur tous les organismes déjà existants, et utiliser leurs appareils techniques.

III. Résolution sur les bombardements des villes ouvertes

La Conférence recommande aux organisations comme aux individus de faire pression sur leur gouvernement pour les décider:

A lever immédiatement toute entrave à la fourniture d'armes et d'appareils de défense anti-aérienne;

A accorder l'aide financière indispensable à tous les pays victimes d'agression, à les mettre à même de se procurer le matériel guerrier défensif: canons, détecteurs, sirènes, béton pour les refuges, etc., ceci afin de protéger les populations civiles contre les bombardements;

A mettre l'embargo sur les fournitures en pétrole, en métaux, et autre matériel de bombardement à destination des agresseurs coupables de bombardements, et d'autre part à empêcher toute aide financière aux agresseurs.

En outre la Conférence recommande que les organisations représentées et les délégués pris individuellement entreprennent:

Une campagne immédiate dans tous les pays pour obtenir l'appui de l'opinion mondiale en

vers toutes ou certaines des propositions ci-dessus, au cas où elles seraient soumises à l'Assemblée de la S. d. N.;

La mobilisation de l'opinion publique contre les bombardements des populations civiles, quelle que soit la région où ils se produisent.

Elle charge le Bureau du R. U. P. de constituer des Commissions composées de personnalités impartiales appartenant à différentes nationalités qui pourront faire les constatations nécessaires et attirer l'attention des peuples sur ces faits à défaut des Commissions officielles qui auraient dû être envoyées par les gouvernements.

Un film tourné sur place par les soins du R. U. P., et qui montre dans toute leur monstruosité les effets des bombardements aériens, contribua certainement à l'adoption de ces résolutions, et contribuera par l'impression qu'il a laissée aux délégués à faire entrer promptement ces décisions en pratique. « On se rend compte, en effet, écrit à son retour de la Conférence de Paris une déléguée suisse, qu'il ne peut être question d'humaniser la guerre, mais qu'il faut en couper la possibilité à la racine par le refus catégorique de livraison de matériel pouvant être utilisé pour ces bombardements ». C'est déjà ce que disait Frédéric Passy, il y a bien des années: « On n'humanise pas la guerre. On s'humanise en la supprimant ».

Ajoutons que le film dont il vient d'être question intitulé *Villes bombardées*, film sonore, très brièvement commenté en français, est mis par le Secrétariat international du R. U. P. à la disposition des Comités qui voudraient le passer, moyennant un prix de location de 100 fr. français par séance. S'adresser pour tout renseignement à la Section Film et Radio du R. U. P., 7, place du Palais-Bourbon, Paris (7^{me}).

ment renanié. Nous espérons pouvoir le publier prochainement. Enfin, la troisième question d'importance à l'ordre du jour a été celle du statut de la femme et de l'enquête de la S. d. N., et la façon dont les organisations féminines peuvent collaborer à cette enquête, en contribuant surtout à fournir des exemples précis de cas où la situation de fait de la femme diffère totalement dans la pratique de son statut de droit, tel qu'il lui est reconnu par un texte législatif. Dans plusieurs pays, en Belgique notamment, des Comités spécialement institués à cet effet de représentantes de diverses Sociétés féminines se sont déjà mis à l'œuvre, et il est à souhaiter que cet exemple soit largement suivi.

Les soirées de cette semaine féministe londonienne ont été aussi fort agréablement employées, soit par des rencontres amicales dans l'intimité, soit par une charmante réception offerte par les Sociétés féministes anglaises, et qui a permis aux étrangers d'admirer le panorama de Londres la nuit, du toit d'un de ces jardins installés au 8^{me} étage d'un immeuble locatif moderne; soit enfin par une discussion très animée sur les principes dont le Dr. Muret s'est fait chez nous le champion: le droit de la femme mariée à une partie du salaire ou du traitement de son mari, en reconnaissance du travail accompli par elle dans le ménage. Chose intéressante:

alors que chez nous, celles qui s'opposent à cette revendication se recrutent surtout parmi les tièdes en matière de féminisme, à Londres, ce sont au contraire des militantes, qui se sont révélées adversaires résolues de cette idée, parce que, selon elles, c'est dans un travail au dehors du foyer, dans l'exercice d'un métier ou d'une profession que toute femme, mariée ou non, doit chercher son indépendance économique, et que la rétribution pour son activité domestique affaiblit pour elle la possibilité de ce travail au dehors. Cette thèse a surtout été défendue par M^{mes} Spiller et Bompas (Gde-Bretagne) et partiellement par M^{me} Renson, avocate (Belgique) alors que M^{me} Adèle Schreiber, Plaminkowa, Mrs. Corbett Ashby, et plusieurs autres ont versé de l'eau en abondance sur le moulin du Dr. Muret. Une soirée à laquelle il a valu certainement la peine d'assister.

E. Gd.

Un jugement scandaleux

Lors de la dernière session des Assises de Savoie, a comparu devant le tribunal d'Albertville la victime d'une horrible affaire: une fillette de 15 ans portant dans ses bras un bébé, né... de ses relations avec son père.

historique, et j'y ai retrouvé les traces de ce « Bonnie Prince Charlie », de ce Charles-Edouard Stuart, qui en 1745, soutenu par les ministres de Louis XV, souleva l'Ecosse pour tenter de renverser la maison de Hanovre établie sur le trône de Grande-Bretagne. Complètement défait à Culloden près d'Inverness, le 16 avril 1746, il s'en fuit, conduit et protégé par Flora Macdonald, à travers le pays que je viens de traverser, et y vécut mille aventures romanesques, déguisé en femme de chambre, caché dans une grotte, attendant l'arrivée d'un navire de France, puis cherchant à rallier les deux frégates qui, avec des armes et 40.000 louis d'or, avaient jeté l'ancre dans la baie de Loch nam Uamh... Loch nam Uamh! quel nom, grand Dieu! et comment le prononcer?

Ah! c'est que nous sommes ici, et dès Inverness, en plein pays gaélique, et que la bonne moitié de la population parle encore cette langue, dans laquelle, et bien que son recul se marque malheureusement d'année en année, il est encore prêché régulièrement dans presque toutes les Eglises. L'on s'en aperçoit d'ailleurs, rien qu'au rude accent des habitants, qui les rend incompréhensibles à mes oreilles, rien même qu'aux noms des gares: Achterneed, Achnasheen, Lochalsh, Lochailort, Kyleakin, et cette montagne qui s'appelle Sgurr a' Ghlas, et cette autre baptisée Ben Cruachan... Il est un peu effarant, au premier abord, quand tout ceci n'est encore qu'une abstraction imprononçable, de consulter un horaire ou une carte: mais en revanche, dès que l'on a maîtrisé quelques racines linguistiques (un loch est un lac, un glen une vallée, un Ben, une montagne, un Kyle, un détroit),

et surtout lorsqu'on a vu dans sa beauté sévère, à travers ses eaux bleues, ou par delà ses horizons lumineux, tel glen, tel loch, tel Ben — alors, combien nettement et caractéristiquement il prend figure devant vos yeux et se marque dans votre mémoire!

Fort-William, 30 juillet. — La mode, je devrais dire la rage du camping, sévit partout ici, comme à travers toute l'Ecosse, et toute l'Angleterre, et toute la France, et d'autres pays encore sans doute.

Plaisir charmant, générateur d'indépendance, de vie au grand air, de qualités pratiques et de dons d'organisation... le camping était certainement tout cela à son âge d'or, quand peu nombreux étaient ses adeptes, et que s'offraient à leur choix mille coins champêtres, tous plus séduisants les uns que les autres pour y planter leur tente. Mais, avec l'essor considérable pris par cette mode, sont arrivées forcément les restrictions et les réglementations: tels propriétaires, telles municipalités se sont refusés à cet envahissement de leurs champs, ou de leurs communaux, ont placé des barrières, (il est frappant d'ailleurs, à quel point la propriété est gardée en Grande-Bretagne, et vous ferez souvent des kilomètres avant de trouver au bord du chemin le moindre bout de lande ou de tourbière où vous puissiez pénétrer autrement qu'en escaladant une clôture) ont fermé des grilles, affichés des écriteaux: *No camping allowed*. D'autres, plus hospitaliers, — et sans doute plus intéressés — ont au contraire ouvert d'autres barrières, et placé d'autres écriteaux: mais adieu alors la belle indépendance, le libre choix de son gîte, la solitude...

Tenez, ce matin, en passant devant la prairie

Celui-ci, veuf, père en outre de deux autres enfants, a été déchu comme on pouvait s'y attendre, de la puissance paternelle, mais condamné à un an de prison seulement, le jury lui ayant accordé le bénéfice des circonstances atténuantes. Nous soulignons cette effarante déclaration en nous demandant quelles circonstances atténuantes ce jury a bien pu découvrir à cet acte répugnant d'inceste? et comment était composé un jury capable de pareille aberration?...

Ce dont en tout cas, nous sommes certaines, c'est que si en France les femmes avaient le droit de siéger dans le jury, pareil jugement n'aurait pas été rendu. Mais nous aimons à croire que les féministes de Savoie ne vont pas le laisser passer sans protester.



Le „LABEL“
de la

ligue sociale d'acheteurs

Nous avons annoncé en son temps que la Ligue sociale d'acheteurs suisse avait repris un projet cher aux fondateurs de cette organisation, et notamment à celle qui en fut l'âme, M^{me} Pieczyńska, en créant un *Label*, c'est-à-dire une marque de fabrique garantissant non seulement

des produits de qualité, mais encore de saines conditions de travail pour ceux qui fabriquent ces produits.

Les travaux préliminaires, dont le détail est intéressant à connaître pour tous ceux qui ont à cœur les conditions sociales du travail, sont actuellement terminés, puisque différents articles, des textiles surtout, apparaissent maintenant sur le marché du travail munis de ce *Label* que nous reproduisons ci-dessous, et qui ne peut être employé que par des fabricants garantissant à la fois des conditions convenables pour leur personnel et la qualité de leurs produits. Le droit d'employer le *Label* est acquis par contrat donnant toutes garanties, et il est intéressant de constater que c'est une série de maisons de premier ordre qui, jusqu'à présent, ont conclu ces contrats.

Nous aurons certainement à revenir sur cette heureuse réalisation sociale, dont on ne peut que féliciter la Ligue sociale d'acheteurs suisse, mais nous tenons dès aujourd'hui à informer tous nos lecteurs, tant producteurs que consommateurs, que cette idée du *Label* intéresse, que le Secrétariat du *Label* de la L. S. A., 102, Hochfeldstrasse, Berne, est à leur disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Jubilé du Conseil International des Femmes à Edimbourg

(suite de la 1^{re} page)

En plus de ces élections des membres du Comité et des présidentes et vice-présidentes de Commissions — et qui, pour certaines alors, ont amené des surprises — la partie administrative proprement dite a été brève. Les rapports publiés et distribués à l'avance ont été adoptés sans discussion; et deux invitations en tout cas ont été formulées pour la prochaine réunion du Conseil, l'une par l'Italie, l'autre par l'Australie; mais vu l'instabilité actuelle de la situation politique et la possibilité de nouvelles invitations encore, une décision définitive a été remise à 1939. L'essentiel du travail accompli a été fait, nous l'avons dit, par l'intermédiaire des Commissions, travail dont nous donnerons un bref résumé dans un prochain article, en publiant quelques-unes des plus importantes parmi les résolutions qui ont été adoptées.

Il va de soi que plusieurs séances et meetings publics ont encore été organisés afin de permettre au grand public d'Edimbourg, comme à celles des congressistes qui ne siègent pas dans les Commissions spéciales, de s'associer en une certaine mesure aux travaux du Congrès et aux préoccupations féminines de l'heure. Mettons tout de suite hors pair le discours très impressionnant de Mrs. Corbett Ashby, notre présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, sur ce beau sujet: *L'importance des droits civils et politiques complets pour notre travail pacifiste et social*. Avec une netteté d'expression et une vigueur de pensée qui ne pouvaient que réjouir des cours de suffragettes, Mrs. Ashby mit celles qui l'écoutaient en face de leurs responsabilités de citoyennes — lorsqu'elles possèdent leurs droits politiques, et devant leur devoir absolu de réclamer ces droits si elles veulent vraiment travailler pour la paix,

brillante et légère, parfaitement nettoyée, est disposée en bon ordre sur le gazon. Je risque un œil par la fenêtre arrondie encadrée de délicieux rideaux en liberty mauve: un petit intérieur coquet, deux divans-lits recouverts de coussins mauves, une table mobile de bois ciré sur laquelle fleurissent des tiges de lavande dans un pot d'étaim, un amour de fourneau à alcool à côté d'un amour d'évier...

Un bruit d'auto se faisant entendre, je m'écarte prudemment pour ne pas encombrer la route, étroite à cet endroit. Mais l'auto, une toute petite voiture, que conduit un très jeune homme, s'arrête, et après l'inévitable terrier écossais en jaillit une très jeune femme, bras nus, jambes nues, un immense chapeau paillasse sur la tête, les bras pleins de paquets et de cornets. Comment peut-elle par cette chaleur et dans cette tenue arborer une cravate de fourrure grise?... Mais non, ce n'est point un renard argenté qu'elle porte autour du cou, mais bien un beau chat gris dont la queue angora m'a induite en erreur!

— Attendez-moi, l'entends-je dire à son compagnon, son mari évidemment. Je vais donner du lait à Lola, qui avait si peur ce matin qu'elle n'a pas voulu déjeuner, puis je serai prête à vous accompagner.

...Ma promenade de retour me ramenant sur le même chemin au bord du loch, je passe à nouveau devant la roulotte. Cette fois, la porte est ouverte, et pelotonnée de travers sur le marche-pied, la maîtresse de Lola toujours coiffée de son immense chapeau, pèle avec ardeur les pommes de terre du déjeuner. Le terrier aboie, Lola maintenant rassurée ronronne et quête

la démocratie et le progrès social. Cette note politique, au sens le plus large du mot, sonnait dans une atmosphère un peu différente, a produit une forte impression. Citons encore, dans la même séance, un éloquent exposé de Mme Legend-Falco (France) sur un sujet qu'elle connaît à fond: *La traite internationale des femmes*; puis une étude remarquablement documentée de Mme Thibert (B. I. T.) sur *Les problèmes du travail féminin devant l'Organisation Internationale du Travail*; une causerie fort amusante et vivante de notre compatriote, Mlle Elisabeth Zellweger (Bâle): *Les Femmes et la presse*; un exposé de Miss M. Mac Geachy, représentant la S. D. N., sur l'œuvre sociale accomplie par l'institution de Genève, etc.

Un autre meeting public fut consacré à ce sujet d'un intérêt actuel: *Les nouvelles carrières pour les femmes*. A vrai dire, la première de ces nouvelles carrières féminines figurant sur le programme n'a été guère remplie que de façon toute empirique: celle de membre du gouvernement! mais la simplicité et la bonne humeur avec lesquelles notre amie Mme Brunshvich exposa ce qu'elle avait réussi à réaliser durant son trop court passage au ministère de l'Education nationale intéressèrent vivement chacune. Miss Horsburgh (Gde-Bretagne), députée, parla ensuite avec chaleur de la carrière parlementaire, qu'elle dépeignit comme absorbante, épuisante, terrible, mais aussi passionnante! Nous entendîmes encore Mme Woytowicz-Grabinska (Pologne), bien connue chez nous, qui, montrant tout ce que peuvent les femmes dans la magistrature et la police, fit une discrète allusion à « notre » femme juge de Genève, Mlle Bl. Richard; Mlle Palme (Suède), qui donna d'intéressants détails sur l'activité dans son pays des femmes architectes et décorateurs; le Dr. R. Giroud (Genève) qui traita le sujet de la femme et de l'hygiène sociale; Miss Haslett, ingénieur (Grande-Bretagne): sur *Les femmes et l'équipement électrique*, d'autres encore. Enfin — et c'est bien plutôt là que nous aurions dû commencer notre récit! — la séance solennelle d'ouverture du Congrès permit d'entendre quelques chefs de file anciens et nouveaux du C. I. F. qui montrèrent tous les efforts accomplis par celui-ci et les résultats obtenus dans le domaine de la paix, de la moralité publique et de la vie civique.

(A suivre) E. Gd.

Les cinquante ans de la Société d'utilité publique des femmes suisses

— Et ce n'est pas seulement en Ecosse que se célèbrent des « Jubilés d'Or »! puisque, cet été aussi, une de nos plus importantes Associations féminines, la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, a fêté le cinquantième anniversaire de sa fondation.

C'est la ville d'Aarau qui avait été choisie comme siège de cette manifestation, ceci sans doute parce que les trois premières présidentes de la Société furent Argoviennes. Et la tâche ne fut certes pas mince d'organiser cette Assemblée à laquelle participèrent près de 700 déléguées, la représentation des cantons d'Argovie, Berne et Zurich étant particulièrement forte. Le décès, survenu depuis la dernière Assemblée générale, de Mlle Berta Trussel, l'infatigable présidente vingt-six ans durant de la Société, jeta toutefois une ombre de tristesse sur ce jubilé, et sa mémoire fut saluée avec respect et reconnaissance par Mme Schmidt-Stamm (St. Gall), présidente actuelle.

devant le minuscule fourneau attise la flamme de l'atcool. Je ne puis résister au plaisir d'en gager la conversation, et l'on me fait les honneurs de l'intérieur de la roulotte, de la grande armoire, qui recèle, en même temps que les balais, un troisième matelas pour un troisième occupant si besoin en était, des placards pour la vaisselle et les vêtements... Tout est admirablement combiné pour le maximum de commodité et de confort avec le minimum de place. Mon jeune couple vient du Sud de l'Angleterre et a traversé ainsi tout le pays, s'arrêtant où bon lui semble, flânant le long des routes, sans autre complication qu'une fugue de Lola, qui ne pouvant s'habituer à l'auto, s'est sauvée l'autre jour, et que l'on vient seulement de retrouver.

— *Great fun!* me dit la jeune femme, dont les yeux bleus brillent comme des escarboucles sous son immense chapeau. Je veux bien le croire. Mais quel plaisir coûteux aussi! Je calcule le prix d'achat de cette roulotte modèle, l'amortissement du capital ainsi engagé, les frais d'essence pour l'auto qui traîne ce volumineux appendice... et me demande, si malgré son apparence de vie « retour à la nature » ce mode de voyage n'est pas bien davantage une affaire de millionnaire que mon modeste billet circulaire de troisième classe?...
(La suite au prochain numéro) E. Gd.

Petit Courrier de nos lectrices

Recluse à qui voudra lui répondre. — *J'aimerais savoir ce que les féministes pensent de ceux qui, gagnant convenablement leur vie à Genève ou ailleurs, font leurs achats importants en dehors de l'endroit où ils travaillent? Je connais par exemple un fonctionnaire qui s'équipe, lui et ses deux fils, bien loin de la ville où il encaisse son mois et prépare sa retraite. Je trouve cela tout à fait anormal et il me semble que nous, femmes, serions bien placées pour lutter contre des faits semblables. On dit que « la Patrie, c'est l'endroit où on gagne sa vie »; ne pourrait-on pas ajouter: « et où on contribue au bien de tous? ».*

Boute-en-train. — *Y a-t-il une lectrice du Mouvement qui voudrait m'indiquer par la voie de ce « Petit Courrier » une pièce suffragiste en français, facile à jouer, et qui puisse servir notre cause? D'avance, un grand merci.*

Tous les rapports présentés portèrent forcément plus ou moins le signe de l'anniversaire, c'est-à-dire que, remontant plus loin que les précédents exercices, ils marquèrent le développement et l'essor pris depuis cinquante ans par les diverses institutions et fondations de la Société. Nos lectrices qui connaissent la remarquable Ecole de gardes-malades de Zurich, récemment reconstruite et agrandie, qui a depuis ses origines, vu passer entre ses murs 11.000 élèves gardes-malades, comprendront la fierté avec laquelle furent évoqués ses débuts modestes; de même les rapports sur l'école de jardinage de Niederlenz et sur l'école ménagère de Lenzbourg apportèrent aussi des chiffres significatifs, puisque, depuis sa fondation en 1906, Niederlenz, par exemple, a formé 500 jardinières! Quoique de date plus récente la Commission qui lutte contre la tuberculose a remporté elle aussi des résultats appréciables, ainsi que celles de protection de l'enfance, d'aide aux populations montagnardes, etc. Mais malgré ces nombreuses tâches accomplies, d'autres plus neuves semblent encore s'imposer à la Société d'Utilité publique: c'est du moins ce qui ressortit de l'intéressant exposé de Mlle Egli (St-Gall) sur *La détresse des petits rentiers*: la dévaluation, la baisse du taux de l'intérêt ont mis de nombreux ménages, des femmes seules et âgées, bref tous ceux dont la situation économique ne dépend plus de leur gain, dans une position extrêmement difficile, pour l'amélioration de laquelle l'Assemblée vota une résolution demandant au Conseil fédéral et aux Chambres la suppression de l'impôt sur les coupons, et un allègement de l'impôt de crise.

Le point culminant de ces séances fut certainement l'admirable conférence de Mme Esther Odermatt (Zurich): *Que pourrait dire Gotthelf aux femmes suisses d'aujourd'hui?* Dans une langue élégante et avec un sens poétique très-développé, l'oratrice montra les diverses tendances qui se rencontrent dans l'œuvre de Jeremias Gotthelf, et caractérisa de façon magistrale les différents types de femmes créés par lui, en insistant sur l'appel à la liberté de la pensée chrétienne, à la responsabilité de chacun envers sa famille et sa patrie, qui émane de toute l'œuvre de l'écrivain suisse. La soirée consacrée au Jubilé proprement dit, et à laquelle participèrent les autorités de la ville et du canton, produisit également une forte impression: cette soirée eut lieu dans la salle même où fut fondée bien modestement, il y a cinquante ans, cette Société d'Utilité publique, qui compte actuellement 163 Sections et plus de 25.000 membres. Inutile de dire qu'un programme varié de productions agrémenta cette rencontre.

Citons encore la visite à l'Ecole de jardinage de Niederlenz, celle de la fabrique de conserves de Lenzbourg, par train spécial, avec thé dans la jolie station thermique de Schinznach, et l'on réalisera sans peine à quel point ce jubilé fut un succès, et combien ces journées ont donné du courage aux membres de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses pour poursuivre leur utile activité. M. F.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

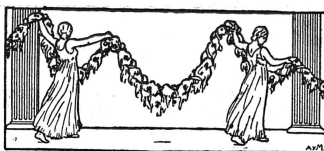
L. C. (Lausanne). Versement spécial Fr. 5.—
Mlle L. Genève. Abandon d'un supplément payé à double » 1.25
Anonyme (Lausanne). » 2.—
Mme E. de H. (Genève). Abandon d'un remboursement pris par erreur » 4.40

Total au 21 août: Fr. 12.65
Listes précédentes: » 232.90

Total Fr. 245.55

A chacune un chaleureux merci.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



A travers les Sociétés

Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Cette société qui compte actuellement 250 membres, et 54 candidates, réparties entre 6 sections celle de Zurich étant la plus nombreuse, a manifesté sa vitalité au cours du dernier exercice en participant à deux expositions: celle de la Kunst-halle de Berne en novembre 1937, à laquelle participèrent 152 femmes artistes, et en février de la même année, celle d'Art féminin au Jeu de Paume à Paris. L'exposition de Berne notamment a remporté un grand succès, et chose à noter, a bouclé ses comptes avec un déficit insignifiant. A cette Exposition ont été achetées grâce aux cotisations des 339 membres passifs un certain nombre d'œuvres d'art, réparties ensuite par voie de tirage au sort.

La Société suisse, qui est déjà en rapport avec la direction de l'Exposition nationale de Zurich en 1939, en vue de la participation de ses membres à cette Exposition, est actuellement présidée par Mlle Suz. Schwob (Berne).

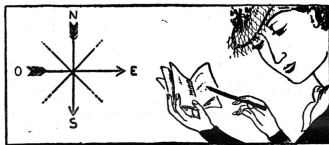
Lycée de Suisse.

Le Comité Central du Lycée a décidé la publication, en vue de l'Exposition Nationale de 1939, d'une plaquette de 120 pages environ, destinée à faire connaître la femme suisse cultivée. Cette plaquette contiendra un essai en français sur la femme romande, un essai en allemand sur la femme suisse-allemande, et un troisième sur la femme tessinoise.

Un concours est ouvert parmi les Lycéennes pour un essai en français et un essai en allemand. Le meilleur travail sera récompensé par un prix de cent francs. Le jury sera composé de deux hommes de lettres et d'une Lycéenne hors concours.

Le programme pour les deux essais est le suivant: *Le rôle que joue la femme au foyer, dans la tradition et la culture romande.* — *Der Kulturkreis und die geistigen Interessen der deutschschweizerischen Frau.*

Les Lycéennes qui désirent participer à ce concours sont priées d'en demander le règlement à la présidente de leur groupe. Le concours sera clos le 1^{er} novembre.



Garnet de la Quinzaine

Mercredi 31 août:

BERNE et LAUSANNE: Visite des membres du Comité International des Ecoles de Service social, venant du Cours d'été de Zurich (25 au 30 août) et se rendant à Genève. A Berne, le matin: visite de la ville et dîner en commun avec les travailleurs sociaux de Berne. A Lausanne, l'après-midi: visite du home « Chez nous » pour enfants difficiles ou moralement abandonnés.

Jedi 1^{er} septembre:

GENÈVE: Comité International des Ecoles de Service social, Ecole d'études sociales, 3, Magnou, 9 h.: Séance administrative. Bref

rapport de chacune des écoles sociales représentées; 11 h.: *L'activité de l'Union Internationale de Secours aux enfants et des principales organisations sociales internationales ayant leur siège à Genève*: Mlle J. M. de Morsier. — 14 h.: Visite de la Ville. — 15 h.: Visite de la S. D. N. (centre de documentation, bibliothèque cinéma). — 17 h. 30: Thé.

Vendredi 2 septembre:

GENÈVE: Comité International des Ecoles de Service social, Ecole d'études sociales, 3, Magnou: 9 h.: *Le champ d'activité de l'assistante sociale et de l'infirmière visiteuse*. Discussion introduite par Mme Fuster (Paris) présidente du Comité. — Séance administrative. — 11 h. (au Palais Wilson, 52, rue des Pâquis): *Le service international d'aide aux émigrants*: Mlle S. Ferrière. — 14 h.: Visite du B. I. T. puis du siège de la Croix-Rouge Internationale.

Samedi 3 septembre:

GENÈVE: Comité International des Ecoles de Service social: Excursion au Salève. N. B. — *Pour tous renseignements concernant ces réunions, ouvertes non seulement aux professeurs ou étudiants d'écoles sociales, mais aussi à tous les travailleurs sociaux, professionnels et bénévoles, s'adresser à l'Ecole sociale de Genève.*

pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51.347

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème crista, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nous nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTOUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College-Genève (cité Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Le Professeur Dr. Auguste FOREL

féministe convaincu, a exposé aux adultes cultivés la question sexuelle en un grand volume qui en est à sa 7^{me} édition. Ce volume de 500 pages grand in-8, illustré de 2 planches en couleurs et de dessins, est vendu 8 fr. seulement en s'adressant directement à l'imprimeur, A. Bovard-Gidey, Maupas, 7, Lausanne. Envoi franco après versement au compte de chèques postaux 11.1243, ou contre remboursement, port en sus.

IMPRIMERIE R. CHIFFER. — GENÈVE



Pouvez-vous vous payer le luxe

de ne pas être coopérateur? Et croyez-vous que ce soit dans l'intérêt de votre famille? Savez-vous que près de la moitié de la population suisse est organisée en coopératives d'entraide et que c'est justement l'union de beaucoup qui permet d'offrir toujours plus d'avantages à chacun? Les coopératives de consommation ne sont pas des entreprises à but de lucre; elles ristournent équitablement à leurs sociétaires les excédents d'exploitation qu'elles réalisent.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

